

Budget 2023-2023

L'éducation n'est pas la priorité du gouvernement Legault

Québec, le 21 mars 2023. – À la lecture du budget provincial 2023-2024, la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) constate que l'éducation n'est pas la priorité du gouvernement de François Legault, comme celui-ci le clame depuis la campagne électorale de l'été dernier. Avec une hausse des dépenses de seulement 6 % en éducation pour la prochaine année, le premier ministre ne fait que le minimum pour le milieu de l'éducation.

En effet, selon une étude de l'économiste Jean-Michel Cousineau faite à la demande de la FAE, le gouvernement aurait dû investir un minimum de 6 % par année en éducation, de 2019 à 2023, afin de résorber les compressions budgétaires passées et de compenser les pertes liées à l'uniformisation de la taxe scolaire lors du premier mandat de la CAQ.

C'est d'autant plus étonnant que le plan des sept priorités de Bernard Drainville, ministre de l'Éducation, devra être financé pour être opérationnalisé! « Lorsqu'on déclare qu'une mission comme l'éducation est prioritaire pour une nation, comme l'a fait si souvent le premier ministre, on y consacre des ressources : de la réflexion, du temps, de l'argent, de l'expertise, etc. On prend soin des différents personnels scolaires en leur offrant des milieux de travail sécuritaires et sains. On dispense aux élèves, jeunes et adultes, des services publics à la hauteur de leurs besoins. Or, depuis 2019, le gouvernement de François Legault paraît bien en investissant 6 % par année en éducation, mais il ne fait que réparer les pots cassés », se désole Mélanie Hubert, présidente de la FAE.

Qui plus est, le gouvernement Legault a choisi d'aller de l'avant en offrant l'an prochain une baisse d'impôts de 1 % aux Québécoises et Québécois, sous prétexte d'aider la population à lutter contre l'inflation. Or, ce seront les personnes les plus fortunées qui en bénéficieront. « Quand le gouvernement puise à même le Fonds des générations pour financer cette mesure, la population doit être consciente de ce que ça signifie : les baisses d'impôt d'aujourd'hui sont les coupes de demain », prévient madame Hubert.

Maintien du financement public des écoles privées

Pendant ce temps, le gouvernement Legault décide encore de consacrer 649 millions \$ au réseau des écoles privées. « Les réseaux publics et privés se battent à armes inégales. Pour l'année 2021-2022, le pourcentage d'élèves HDAA au secondaire dans le réseau public s'élevait à 31,5 %. Dans le réseau privé, si les écoles spécialisées financées à 100 % par l'État sont exclues, ce taux s'élève à 15,9 %. L'école publique a la mission d'accueillir tous les élèves sans discrimination, alors que les écoles privées sélectionnent leurs élèves, voire les expulsent en cours d'année. Le gouvernement maintient une école à trois vitesses qui nuit aux populations les plus vulnérables et défavorisées », pointe madame Hubert.

Bonne nouvelle en formation professionnelle

En campagne électorale, le gouvernement Legault a promis d'investir 348 \$ millions de dollars dans la formation professionnelle. Le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, en a même fait l'une de ses sept priorités pour les prochaines années. Or, le gouvernement Legault a non seulement investi la somme promise, mais l'a aussi bonifiée de 200 millions \$. « C'est une bonne nouvelle pour ce secteur dont les besoins sont très grands. La volonté gouvernementale semble

au rendez-vous. Reste à savoir si ces sommes seront suffisantes ou si le gouvernement devra prioriser, après analyse des besoins », mentionne madame Hubert.

Infrastructures scolaires

En tenant compte de la dégradation naturelle des bâtiments scolaires et de la bonification du processus d'inspection qui a permis d'identifier de nouveaux besoins, le gouvernement Legault a consacré à la résorption du déficit du maintien des actifs un montant de 2,4 milliards \$ en 2023-2024. « Cette somme permet surtout de constater que la dégradation des bâtiments se poursuit et que malgré des investissements substantiels, tel qu'attendu, le gouvernement de François Legault ne parvient pas à répondre aux besoins de rénovation des établissements scolaires. La Fédération voit difficilement dans un avenir rapproché comment le gouvernement réussira à voir la lumière au bout du tunnel. Pendant ce temps, ce sont nos enseignantes et enseignants ainsi que les élèves, jeunes et adultes, qui continuent de fréquenter des milieux scolaires vétustes », souligne madame Hubert.

À propos de la FAE

La FAE regroupe neuf syndicats qui représentent plus de 60 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et le personnel scolaire de l'École Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que 2 600 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE). Elle est présente dans les régions de Montréal, de la Capitale-Nationale, de Laval, de l'Outaouais, des Laurentides, de l'Estrie et de la Montérégie, où se situent les quatre plus grands pôles urbains du Québec.

- 30 -

Source : Fédération autonome de l'enseignement
Renseignements : Marie-Josée Nantel, conseillère aux communications
mj.nantel@lafae.qc.ca | 514 709-7763